REPUBLIQUE BENIN
Fraternité - Justice – Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRTSGEOO

DECRET n° 2018 -380 DU 27 AOÛT 2018
portant nomination des membres et du Président du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

vu la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;

vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des Ministères ;

vu le décret n°2018-029 du 31 janvier 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;

vu le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

vu le décret n°2018-379 du 27 août 2018 modifiant et complétant le décret n°2008-438 du 28 juillet 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique ;

sur proposition du Ministre du Travail et de la Fonction Publique ;

le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 25 juillet 2018

DECRETE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC), les personnes dont les noms suivent :

1. Monsieur **Prosper KOUKOUI,** représentant le Ministre chargé du Travail ;
2. Monsieur **Jean TOBOULA,** représentant le Ministre chargé des Finances ;
3. Madame **Hatikatou MAMAN AYA,** représentant le Ministre chargé du Plan et du Développement ;
4. Monsieur **Josué Koladé AZANDEGBEY,** représentant le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
5. Monsieur **Richard d'ALMEIDA**, représentant de la Confédération des Syndicats Autonomes du Bénin.

Article 2

Monsieur **Prosper KOUKOUI**, représentant le Ministre chargé du Travail, est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC).

Article 3

La durée du mandat des membres du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) est de trois (03) ans renouvelable une seule fois. Il court à compter de la date de prise de fonction du Conseil.

Article 4

Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 août 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Romuald WADAGNI

Le Ministre du Travail et
de la Fonction Publique,

Adidjatou A. MATHYS

AMPLIATIONS : PR : 2 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 1 ; MESGPR : 2 ; MEF : 2 ; MTFP : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ; SGG : 2 JO : 1.